

Logo

# Le pôle psychosocial du commissariat de Trappes est à l'écoute des victimes

Pôle psychosocial

Le pôle psychosocial du commissariat de la ville de Trappes est à votre écoute si vous êtes confronté(e) à une situation difficile, vous en êtes témoin ou vous souhaitez soutenir un(e) proche victime :

- d'une agression
- de violences conjugales, physiques ou/et psychologiques, sexuelles, intrafamiliales
- de menaces, harcèlement
- de violences scolaires
- de troubles du voisinage
- d'un décès
- d'un cambriolage
- d'un accident
- d'un vol
- d'une escroquerie

L'équipe du pôle psychosocial se compose de deux délégués cohésion police-population, d'une secrétaire, de deux intervenantes sociales et d'une psychologue. Ses missions visent à :

- Vous offrir un premier accueil
- Vous apporte une écoute
- Vous informe de vos droits
- Vous propose une orientation, adaptée à vos besoins, vers un réseau de partenaires
- Vous accompagne dans vos premières démarches
- Vous soutient dans une procédure judiciaire

Vous pouvez contacter le pôle psychosocial :

Par mail : [ddsp78-csp-trappes-psycho@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp78-csp-trappes-psycho@interieur.gouv.fr)

Par téléphone : 01.30.50.65.83

## Infos pratiques

Commissariat de Trappes

Place des Meisiers

78190 Trappes

Ouvert du lundi au vendredi

Accueil physique : 9h00 à 17h30

Accueil téléphonique : 8h30 à 17h30

RDV possible en extérieur, au sein d'un service partenaire

## **Contact**

Par mail : [ddsp78-csp-trappes-psycho@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp78-csp-trappes-psycho@interieur.gouv.fr)

Par téléphone : 01.30.50.65.83